LES PSY-BUS

DESCRIPTION

Le psy-bus est un dispositif financé par l'ARS qui a pour objectif de faire bénéficier à tous les jeunes du département qui en ressentent le besoin d'un temps d'écoute avec un professionnel de santé (infirmier, assistante sociale, psychologue, psychiatre).

L'équipe du psy-bus est contactée par un tiers (en règle générale : école, médecin traitant, structure départementale) qui a constaté qu'un jeune n'allait pas bien. Puis l'équipe contacte l'adolescent pour proposer un rendez-vous. Celui-ci peut avoir lieu à domicile, dans le psybus, ou ailleurs. Un suivi est proposé au jeune, avec un maximum de 10 rendez-vous gratuits.

Si cela n'est pas suffisant, l'équipe l'oriente vers une structure ou un professionnel spécialisé. Ce dispositif vise à pallier le mangue d'offre pédopsychiatrique, aller vers les jeunes en situation de détresse psychologique, être un lieu d'écoute et potentiellement, d'orientation vers un suivi psychologique ou psychiatrique si besoin.





M. Loyon / H. Lucas pour M le Magazine du Monde

CONTACT

- Côtes d'Armor, 2020

THÉMATIQUES

Santé et handicap / Structures de santé Santé et handicap / Santé mentale

REPÈRES

8,2

